



ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE LA JUSTICE  
DIRECTION PROVINCIALE DE LA JUSTICE D'OUARZAZATE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX N° 19/2026

Réservé à la très petite et la PME, à la coopérative, à l'union des coopératives et à l'auto-entrepreneur

Objet : AMENAGEMENT DES ARCHIVES ET DES ESPACES SANITAIRES ET CREATION DE RAMPES D'ACCES POUR LES PMR AU PROFIT DES BATIMENTS RELEVANT DE LA CIRCONSCRIPTION JUDICIAIRE D'OUARZAZATE EN LOT UNIQUE.

Maître d'ouvrage : la Directrice Provinciale de la Justice d'Ouarzazate.

Date d'ouverture des plis : Le Mardi 14 juillet 2026 à 10h00min.

Lieu d'ouverture des plis : Le siège de la Direction Provinciale de la Justice d'Ouarzazate.

Journaux ayant publié l'avis de publicité :

- Journal ASSAHRA ALMAGHRIBIA n° 12448 du 02 juillet 2026.

Date de publication au portail des marchés publics : 02 juillet 2026 à 12:33.

Liste des concurrents ayant déposés leurs plis électroniquement sur le portail des marchés publics :

- 1- SOCIETE ABOU.MAN TRAVAUX SARL ;
- 2- SOCIETE REGULVAR TRAVAUX SARL AU ;
- 3- SOCIETE AOMEZ SARL ;
- 4- SOCIETE EXAKIS TRAVAUX SARL ;
- 5- SOCIETE NAYO BELLES CONSTRUCTIONS SARL AU ;
- 6- SOCIETE CAPITAL INGENIERIE SARL AU ;
- 7- SOCIETE MEILLEUR TRAVAUX ZAGORA SARL AU.

Liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques :

- 1- SOCIETE ABOU.MAN TRAVAUX SARL.

Liste des concurrents admis sans réserve :

- 1- SOCIETE REGULVAR TRAVAUX SARL AU ;
- 2- SOCIETE AOMEZ SARL ;
- 3- SOCIETE EXAKIS TRAVAUX SARL ;
- 4- SOCIETE NAYO BELLES CONSTRUCTIONS SARL AU ;
- 5- SOCIETE CAPITAL INGENIERIE SARL AU ;
- 6- SOCIETE MEILLEUR TRAVAUX ZAGORA SARL AU.

Liste des concurrents admis avec réserve :

Néant.

Montant des actes d'engagement des concurrents :

| <u>Concurrents</u>                             | <u>Montants des actes d'engagement</u> |
|------------------------------------------------|----------------------------------------|
| 1- SOCIETE REGULVAR TRAVAUX SARL AU ;          | 407 790,00 Dhs TTC                     |
| 2- SOCIETE AOMEZ SARL ;                        | 444 792,00 Dhs TTC                     |
| 3- SOCIETE EXAKIS TRAVAUX SARL ;               | 403 314,00 Dhs TTC                     |
| 4- SOCIETE NAYO BELLES CONSTRUCTIONS SARL AU ; | 410 580,00 Dhs TTC                     |
| 5- SOCIETE CAPITAL INGENIERIE SARL AU ;        | 398 760,72 Dhs TTC                     |
| 6- SOCIETE MEILLEUR TRAVAUX ZAGORA SARL AU.    | 398 112,00 Dhs TTC                     |

Vérification des montants des actes d'engagement des concurrents :

| <u>Concurrents</u>                             | <u>Montants des actes d'engagement après vérifications</u> |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| 1- SOCIETE REGULVAR TRAVAUX SARL AU ;          | 407 790,00 Dhs TTC                                         |
| 2- SOCIETE AOMEZ SARL ;                        | 444 792,00 Dhs TTC                                         |
| 3- SOCIETE EXAKIS TRAVAUX SARL ;               | 403 314,00 Dhs TTC                                         |
| 4- SOCIETE NAYO BELLES CONSTRUCTIONS SARL AU ; | 410 580,00 Dhs TTC                                         |
| 5- SOCIETE CAPITAL INGENIERIE SARL AU ;        | 398 760,72 Dhs TTC                                         |
| 6- SOCIETE MEILLEUR TRAVAUX ZAGORA SARL AU.    | 398 112,00 Dhs TTC                                         |

Liste des concurrents écartés :

- 1- SOCIETE EXAKIS TRAVAUX SARL.

Concurrent retenu :

| <u>Soumissionnaire retenu</u>      | <u>Montant de l'acte d'engagement</u> |
|------------------------------------|---------------------------------------|
| SOCIETE CAPITAL INGENIERIE SARL AU | 398 760,72 Dhs TTC                    |

Justifications du choix de l'attributaire : L'offre économiquement la plus avantageuse pour l'administration.

Date d'achèvement des travaux de la commission : Le Jeudi 23 juillet 2026 à 11h30min.

Fait à Ouarzazate, le 23/07/2026

